



**ACADÉMIE  
DE STRASBOURG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation de région académique  
aux relations européennes, internationales  
et à la coopération**

Affaire suivie par :  
Isabelle WOLF  
Tél. 03 88 23 37 86  
Mél : [ce.drareic@region-academique-grand-est.fr](mailto:ce.drareic@region-academique-grand-est.fr)

06 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cedex 09

Monsieur le Recteur de l'académie de Strasbourg

à

Mesdames et messieurs les Enseignants

S/c de Mesdames et messieurs les Inspecteurs de  
l'Éducation nationale du 1er degré

S/c de Messieurs les Directeurs académiques des  
services de l'Éducation nationale du Bas-Rhin et du  
Haut-Rhin

Strasbourg, le 06 septembre 2023

**Objet : Présentation de la formation « MOBIL » destinée aux enseignants titulaires issus du cursus monolingue souhaitant intégrer le cursus bilingue**

*Cher(s) collègues,*

La maîtrise des langues vivantes constitue une priorité dans l'académie de Strasbourg. L'Éducation nationale, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace conjuguent leurs efforts pour développer une politique régionale plurilingue.

Le développement du cursus bilingue crée de manière permanente des besoins en ressources humaines et nécessite de mobiliser de plus en plus d'enseignants possédant des compétences linguistiques.

Les dispositions prises par les différents partenaires pour encourager des enseignants à s'orienter vers le cursus bilingue sont reconduites : versement d'une indemnité spécifique pour l'enseignement en allemand dans les classes à parité horaire français-allemand, priorité pour un stage linguistique au Goethe Institut durant les congés d'été, dispositif « essai bilingue » avec réservation du poste antérieur.

Depuis l'année scolaire 2020/2021, une formation linguistique, didactique et pédagogique intitulée « MOBIL » est proposée aux enseignants issus de la voie monolingue souhaitant intégrer le cursus bilingue. Ce dispositif de formation s'adresse aux enseignants volontaires pour rejoindre le cursus bilingue à la rentrée suivante, sous réserve de la validation de leurs compétences linguistiques, soit pour enseigner à 100 % en allemand, soit pour exercer sur une même classe à 50 % en français et 50 % en allemand. Le niveau minimal requis en allemand est le niveau B1 du CECRL.

Objectifs visés par la formation MOBIL :

Permettre à des professeurs des écoles issus de la voie monolingue de :

- Renforcer et/ou développer leurs compétences en allemand au niveau B2/C1 du CECRL ;
- S'approprier des compétences spécifiques à l'enseignement d'une discipline en allemand ;
- Maîtriser les compétences langagières en contexte scolaire authentique ;
- Mieux connaître le dispositif bilingue notamment le fonctionnement d'une classe à parité horaire ;
- S'approprier les ressources existantes pour l'enseignement en classe bilingue ;
- Développer des compétences interculturelles.

Organisation de la formation :

- 4 sessions de 6 semaines pour 5 stagiaires par session ;
- Lieux de formation : INSPE de Strasbourg et centre de ressources à l'INSPE de Colmar ;
- Remplacement des enseignants en formation par des contractuels.

Contenu de la formation MOBIL :

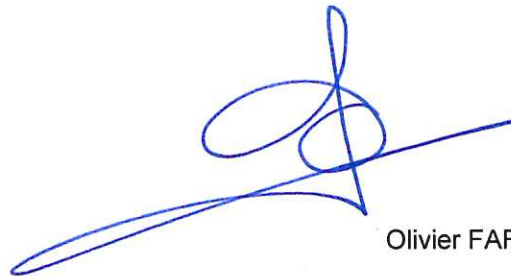
- Intervention sur la pédagogie de l'enseignement bilingue adossée à la recherche actuelle ;
- Formation linguistique (sur 3 semaines environ) proposée par le Goethe Institut ou par un autre organisme de formation avec possibilité de certification ;
- Temps d'observation en classes bilingues et analyse ;
- Journées en immersion dans une école allemande et analyse ;
- Appropriation d'outils didactiques et pédagogiques ;
- Appropriation de programmes et de démarches pour l'enseignement en allemand ;
- Présentation des dispositifs (ACE, actions culturelles, actions de mobilité, ...).

Contact pour obtenir des informations sur l'organisation et les contenus de la formation : Valérie Fialais, responsable académique de la formation MOBIL ([valerie.fialais@ac-strasbourg.fr](mailto:valerie.fialais@ac-strasbourg.fr)).

Pour s'inscrire à la formation, merci de contacter les IEN chargés de la mission LVE :

- Pour le Bas-Rhin : Nadine Bastien ([nadine.bastien@ac-strasbourg.fr](mailto:nadine.bastien@ac-strasbourg.fr)) ;
- Pour le Haut-Rhin : Rémy Kozlik ([remy.kozlik@ac-strasbourg.fr](mailto:remy.kozlik@ac-strasbourg.fr)).

Bien cordialement



Olivier FARON